

Paris, le 27 juin 2024

Saison estivale 2024 : à un mois des Jeux olympiques et paralympiques, les autorités rappellent les bons gestes à adopter et renforcent la surveillance sanitaire

Depuis le 1^{er} juin et jusqu'au 15 septembre au plus tôt, afin de prévenir les risques pour la santé des populations liés aux fortes chaleurs, un dispositif de prévention, de suivi météorologique, de surveillance et de gestion sanitaire est mis en place par le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités avec le concours des Agences régionales de santé, Santé publique France et Météo-France. Dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques, pour lesquels près de 15 millions de touristes sont attendus sur l'ensemble du territoire, ce dispositif a été renforcé.

Adopter les bons gestes contre les vagues de chaleur pour se protéger et prendre soin de son entourage

Le risque sanitaire lié aux vagues de chaleur augmente en France car le changement climatique engendre une hausse de la fréquence, de la précocité et/ou du caractère tardif, de l'intensité et de la durée des vagues de chaleur. Elles peuvent avoir des effets importants sur la santé de tous, et particulièrement sur celle des personnes vulnérables parmi lesquelles les personnes âgées, isolées, en situation de handicap, de précarité ou sans abri, avec des pathologies préexistantes, les femmes enceintes, les jeunes enfants ou encore les travailleurs en extérieur.

Des comportements individuels et collectifs contribuent à la protection des populations, à savoir :

- ✓ **Rester au frais ou dans un lieu rafraîchi ;**
- ✓ **Boire de l'eau sans attendre d'avoir soif ;**
- ✓ **S'humidifier et se ventiler le corps plusieurs fois par jour ;**
- ✓ **Fermer les volets et fenêtres aux heures les plus chaudes et quand il fait plus chaud dehors qu'à l'intérieur ;**

- ✓ **Manger frais et équilibré ;**
- ✓ **Éviter l'alcool ;**
- ✓ **Prendre des nouvelles des plus fragiles.**

Pour une information en temps réel de la situation météorologique et particulièrement la canicule, la [carte de Vigilance de Météo-France](#) est actualisée a minima deux fois par jour à 6h et 16h.

En complément, une plateforme téléphonique d'information "Canicule" est également accessible et activée lors des épisodes de canicule (appel gratuit depuis un poste fixe en France, de 9h à 19h) pour répondre aux questions et informer tout un chacun sur les recommandations sanitaires à suivre en période de fortes chaleurs.

Un dispositif de surveillance renforcé pour les Jeux olympiques et paralympiques

Comme chaque année, Santé publique France coordonne le *Système d'alerte canicule et santé* (SACS), en lien avec Météo-France, afin de mesurer l'impact sanitaire de la chaleur sur la population et d'apporter des éléments d'aide à la décision aux autorités. Ce suivi permet d'adapter, au besoin, les mesures de prévention et de gestion mises en place par l'ensemble des acteurs locaux et notamment les Agences régionales de santé (ARS) et préfetures. Cette année, depuis l'arrivée de la Flamme Olympique sur le territoire et pendant toute la période des Jeux olympiques et paralympiques, Météo-France assure une surveillance particulière de la situation météorologique, en particulier sur l'ensemble des sites de compétition olympique et leurs abords.

Pour anticiper tout épisode de chaleur voire de canicule et déployer les mesures de prévention et de gestion adaptées à la situation, une remontée d'information régulière aux autorités sanitaires et de sécurité civile ainsi qu'à l'organisateur des Jeux, Paris 2024, est mise en place. Paris 2024 assure également une surveillance au sein de ses dispositifs de premier secours afin de mesurer l'impact des vagues de chaleur sur les sites olympiques et de mettre en œuvre les mesures de prévention et de gestion adaptées.

Pour en savoir plus :

- [Les vagues de chaleur et leurs effets sur la santé - Ministère du travail, de la santé et des solidarités \(sante.gouv.fr\)](#)
- [Vivre avec la chaleur - Vivre avec la chaleur \(vivre-avec-la-chaleur.fr\)](#)
- [Été 2024 : prévoir, avertir, observer – Météo-France](#)

Contacts presse :

- Centre de crises sanitaires, ministère du Travail, de la santé et des Solidarités : alertes-presse@sante.gouv.fr / 01 87 05 93 80
- Ministère chargé de la Santé et de la Prévention : sec.presse.sp@sante.gouv.fr / 01 40 56 76 92
- Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires : communication.mtect@ecologie-territoires.gouv.fr / 01 40 81 78 31
- Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympique/ ec.presse.sports@sports.gouv.fr / 01 40 45 92 04
- Santé publique France : presse@santepubliquefrance.fr
- Météo-France : presse@meteo.fr